

Recruter après le master : un dogme à interroger

Episode 3

Recruter à Bac + 6 fait-il de meilleur-es enseignant-es ?

Voilà un argument qui nous amènerait éventuellement à relativiser un peu les autres, tant, à l'EE, nous nous battons pour la réduction massive des inégalités scolaires. Mais le recrutement après le master a existé, plusieurs années (entre 2009 et 2014), et les enseignant-es recruté-es dans ces années-là n'ont pas été mieux formé-es. On peut objecter à cela que ces stagiaires ont été jeté-es dans les classes à plein temps avec une formation en plus. C'est en grande partie vraie, mais cela n'explique pas tout : dans le modèle de formation défendu par U&A, la formation est censée avoir lieu en grande partie avant le concours, grâce à des modules de pré-professionnalisation dès la licence, des stages en master, et des épreuves professionnelles aux concours.

A EE, nous pensons que le statut d'étudiant rend impossible la formation professionnelle. Devenir professeur, c'est construire des problèmes professionnels en s'appuyant sur une expérience en construction, des savoirs issus de la recherche en éducation, et des échanges avec des formateurs-trices et des pairs. Mais les étudiant-es sont dans l'impossibilité de construire des savoirs professionnels : ce qu'ils-elles apprennent dans les masters enseignement, ils-elles l'apprennent comme des étudiant-es qui vont être évalué-es (qui vont donc devoir bien dire ce qu'ils ont appris) et non comme des professionnels. Le fait d'être recruté-e induit un changement de posture : d'étudiant-e accaparé-e par sa réussite aux examens et concours, on devient enseignant-e en formation. Sans ce recrutement, on reste un-e étudiant-e se destinant aux métiers de l'enseignement, et parfois, on est en plus préoccupé-e par des difficulté-es financières.

C'est pour toutes ces raisons que nous ne pensons pas qu'il faille « adapter » la formation des lauréat-es déjà titulaires d'un master : si les diplômés de master sont recrutés, et payés pour se former, refaire deux années d'études ne sera pas vécu comme une perte de temps. D'autant moins que s'ils ont une maîtrise importante des savoirs de leur discipline universitaire, ils ne l'ont pas acquise dans le cadre d'une préparation au métier d'enseignant. Apprendre la physique et la chimie pour devenir chercheur ou ingénieur, et apprendre ces savoirs pour les enseigner à des collégiens et lycéens ne revient pas du tout au même. Autrement dit, si des diplômé-es de M2 refont un cursus master complet en revenant vers des savoirs universitaires mais dans une fin de professionnalisation, il est peu probable qu'ils et elles trouveront cela redondant. Par ailleurs, la très grande majorité des jeunes et ancien-nes enseignant-es est en demande de formation disciplinaire plus poussée : pourquoi les diplômés de master ne le seraient-ils pas ?

Recruter avant Bac + 6 dévalorise-t-il symboliquement le métier ?

Recruter tardivement tarit le vivier et exclut en grande partie les femmes et les étudiant-es issu-es des milieux populaires. Il n'y a aucune automaticité ni corrélation entre rémunération, place du concours, niveau de recrutement et niveau de qualification. Les enseignant-es ne sont pas mieux formé-es recruté-es à Bac + 6. Les pré-recrutements ne pourront pas résoudre tous ces problèmes. Pourquoi continuer à revendiquer un recrutement après le master ? Pour voir se réaliser le mandat de l'agrégation revalorisée pour toutes et tous ? EE est attachée au corps unique, de la maternelle à l'université. Nous ne sentons pas déconsidéré-es quand les conditions de recrutement et la grille de rémunération des professeurs des écoles sont alignées sur celles des enseignant-es du 2nd degré, mais nous ne voyons pas non plus de difficulté à revendiquer la suppression – éventuellement progressive – de l'agrégation actuelle, au profit d'un recrutement à la licence suivi de deux années de formation rémunérées donnant lieu à l'attribution d'un master et une agrégation revalorisée.

Raphaël Andere, Elise Baysse, Romain Gentner, Marie Haye, pour École Émancipée